



COURCHEVEL

SAVOIE - FRANCE

Madame Christiane PACHOD
Saint-Bon Le Bas

73 120 SAINT-BON TARENTEISE

Saint-Bon, le 24 AOUT 2015

Service instructeur : Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncières

Affaire suivie par : M. Pierre PERRIER (DSUAAF)

N° téléphone : 04.79.08.24.14

Adresse e-mail : pierre.perrier@mairie-courchevel.com

Nos références : PP/15

Objet : Proposition d'acquisition de la maison cadastrée section E n° 935 (274 m²) et du jardin cadastré section E n° 934 (186 m²) sis au lieu-dit « Saint-Bon Le Bas » - votre courrier daté du 29 juillet 2015.

Lettre recommandée avec accusé de réception n°1A 103 481 6007 6

Madame,

Lors d'une réunion collective le 20 juin 2014, je vous ai fait part de ma volonté de mener à bien le réaménagement du cœur de Saint-Bon. A cet effet, je vous ai indiqué qu'en tant que maire et enfant du pays, ce projet me tenait à cœur afin de valoriser au mieux notre chef-lieu historique en ayant à l'esprit la sécurisation, l'amélioration du service public et l'insertion architecturale et paysagère.

Des réflexions ont déjà été menées il y a quelques années mais n'ont pu aboutir. Je souhaite désormais que soit relancées des études avec la ferme intention qu'elles se traduisent par des réalisations au cours de mon mandat. Pour cela, la maîtrise foncière des quelques tènements situés à proximité de la mairie s'avère indispensable.

Dans cette perspective, je vous avais fait part, comme vous me l'aviez demandé, d'une proposition d'acquisition de votre bien par courrier daté du 30 juin 2014 (cf. pièce jointe en copie).

Vous m'avez envoyé un courrier daté du 28 juillet 2014 par lequel vous m'indiquiez que vous vouliez d'abord « clarifier et apurer la situation juridique desdits biens afin de partir sur des bases saines et solides ».

Depuis, j'ai rencontré à plusieurs reprises en mairie votre frère, monsieur Noël PACHOD, afin de trouver une solution mais en vain. Cela s'est ensuite traduit par l'envoi d'un second courrier cité en objet qui s'avère être la copie conforme du précédent.

Je constate donc, à mon grand regret, que plus d'un an s'est écoulé depuis notre dernière rencontre et je ne vois pas se profiler une quelconque issue.

Ma volonté de voir se concrétiser un projet reste cependant toujours intacte et, comme je l'ai verbalement indiqué à votre frère, je vous confirme désormais que si nous ne parvenons pas à formaliser un accord entre nous dans les prochaines semaines ; ce que je souhaite avant tout